

# **CAR** Marie Brochet

## CRÉATION

Arrêté n° 2018120027 du 13 décembre 2018

Le Centre d'accueil et de Répét Marie Brochet de La Roche Sur Foron est géré par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2013.



## L'ADMISSION

Les admissions sont prononcées dans le cadre de la notification délivrée par la MDPH, par le directeur de l'établissement, en accord avec les parents de l'utilisateur, sur proposition du directeur de l'établissement d'origine.



## AUTORITÉ DE CONTRÔLE

L'Agence Régionale de Santé.



## ORIENTATION

- MDPH, Notification : trouble du comportement et de la conduite
- ITEP/ SESSAD

## FINANCEMENT

- L'Assurance maladie
- CPOM OVE



équipe  
interdisciplinaire

1 infirmier - 1 psychologue - 1 éducateur spécialisé - 2 moniteurs-éducateurs - 1 AMP - 2 veilleurs de nuit - 1 éducateur sportif

# **CAR** Marie Brochet

## Situation géographique

Jusqu'à fin 2019 : 46 route de Nancy sur Cluses, 74300 Nancy sur Cluses

A partir de début 2020 : 320 avenue des voïrons, 74800 La Roche Sur Foron

## Moyen d'accès

### Site de Nancy sur Cluses :

- 46 rue de Nancy sur Cluses, 74300 Nancy sur Cluses  
A 5 km de cluses

### Site de La Roche sur Foron :

- A 2 min de la Gare de La Roche Sur Foron (Place de la Gare)  
Autoroute A410, sortie 19 La Roche Sur Foron

## Contact

- Directrice  
**Aline JACQUIER**  
Tél. : 00 00  
00@fondation-ove.fr



## CAPACITÉ

11

L'établissement est agréé pour 7 places à cela s'ajoute 4 places dont la prise en charge est assurée par l'équipe Répét mobile du centre d'Accueil et de Répét.



**OVE - CAR MARIE BOCHET**  
320 avenue des Voïrons  
74800 LA ROCHE SUR FORON  
Tél. : 04 56 81 50 13

[www.fondation-ove.fr](http://www.fondation-ove.fr)



www.studiovelo.fr Photos : Fondation OVE Document non contractuel



# CAR Marie Brochet

## Centre d'accueil et de répét.

octobre 2019



[www.fondation-ove.fr](http://www.fondation-ove.fr)



## LA MISSION

L'unité Répit répond à une mission de remobilisation des jeunes accueillis dans une durée déterminée. Les visées de cet accompagnement découlent de la demande de l'établissement d'origine et de la validation de la prise en charge de l'équipe pluridisciplinaire de l'unité de Répit.

### Prévention et gestion de la crise

- Prévenir la situation de crise et/ou permettre à l'usager de s'en détacher en proposant un contexte de libération de l'expression.
- Intégrer l'usager dans un processus de socialisation par le biais d'un accompagnement multidisciplinaire en lien avec son environnement.
- Amener l'usager à verbaliser son parcours et à s'approprier les conditions de changement et d'évolution de la situation initiale.

## L'ACCOMPAGNEMENT

En fonction des potentialités de chaque jeune un accompagnement multidisciplinaire est proposé. L'accompagnement s'effectue dans une double articulation : **l'individualisation du parcours** pour répondre au plus près de chaque problématique tout en s'appuyant sur **l'intégration dans le groupe** comme valeur essentielle à la socialisation.

- **Des supports éducatifs adaptés** (randonnées, plongée, spéléologie, voile, remise en forme, relaxation...)
- **Des supports d'expressions** dans le but de favoriser la prise de parole, et acquérir des savoirs faire et des savoir être (ateliers artistiques, ateliers d'écriture, auto-évaluation, ateliers professionnels, chantiers éducatifs, stages en entreprise...)
- **Des séjours de remobilisation** culturels, sportifs, thématiques... en utilisant le groupe comme levier éducatif. L'équipe peut alors évaluer la capacité d'adaptation des jeunes en expérimentant un nouvel environnement.



## L'ORGANISATION

L'unité de Répit est ouverte du vendredi entre au lundi en périodes scolaires et du lundi entre au vendredi entre en période de vacances scolaires. Les séjours se déroulent sur une durée de quatre semaines.

Une première phase d'une semaine d'observation permettant d'établir une relation de confiance, mesurer l'adhésion de l'usager et observer le passage à un contexte différent. L'accueil peut se renouveler chaque semaine en fonction de l'évolution et de l'adhésion de l'enfant.

L'équipe éducative rédige un écrit d'évolution en fin de semaine en décrivant les contours de la prise en charge, et les possibles réajustements d'une semaine à une autre.

En fin de séjour un bilan éducatif d'accompagnement est transmis.

## LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

- Livret d'accueil
- Charte des droits et libertés de la personne accueillie
- Règlement du groupe/ vie de groupe
- Planning du séjour

## LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Réalisé par l'institution d'origine, il peut être complété par un écrit spécifique contenant les objectifs et les attentes liées à l'arrivée sur le Centre de Répit.

## LE PARTENARIAT AVEC L'ADOLESCENT ET SA FAMILLE

Pour chaque réunion d'admission, les modalités de partenariat avec la famille sont formalisées. Chaque situation peut être individualisée au plus près des attentes. Les moyens de communication entre l'équipe et la famille sont définis lors de l'admission.

## LES CRITÈRES D'ADMISSION

L'équipe pluridisciplinaire de l'établissement d'origine établit un constat de situation de crise ou transmet les éléments annonciateurs de la crise de l'usager. Le directeur de l'équipe de l'établissement d'origine transmet un dossier administratif et formule une demande de prise en charge en direction du CAR.

Les dossiers reçus sont analysés en réunion d'équipe. Après étude et concertation le directeur et/ou le chef de service du centre de Répit transmet une proposition d'intervention.

## LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Les usagers participent pleinement à l'élaboration de leur projet au sein de l'unité de Répit.

La réunion d'accueil, le bilan de fin de semaine, et le bilan de fin de séjour sont autant de lieux d'expression et de participation des jeunes accueillis. Ils peuvent évaluer la teneur des contenus mais aussi s'auto-évaluer dans leur évolution.

Aussi chaque semaine, chaque jeune dispose d'un temps individuel avec un membre de l'équipe afin de réajuster l'accompagnement, exprimer des ressentis, des difficultés, ou les satisfactions personnelles.

## L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Le Centre d'Accueil et de Répit La Roche Sur Foron s'est engagé dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité, associant les professionnels, les personnes accompagnées et leurs représentants légaux et les partenaires. Un questionnaire de satisfaction leur sont remis en fin de séjour.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement, des évaluations (internes et externes) sont régulièrement menées. Elles portent sur les effets produits par les activités, leur adéquation aux besoins et attentes des personnes accueillies, leur cohérence avec les missions imparties et les ressources mobilisées. Elles donnent lieu à un plan d'action.

## LES PARTENAIRES

Collectivités locales et territoriales, Intervenants habilités et agréés, associations locales, sportives, culturelles, artistes, Mission locale jeune